



**CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUIN 2026  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

N°D2026/69

**QUESTION N°8**

**OBJET : FINANCES / RAPPORT ANNUEL D'UTILISATION DU FONDS DE SOLIDARITE DE LA REGION ILE-DE FRANCE (F.S.R.I.F) – ANNEE 2025**

**L'an deux mille vingt-six  
Le vingt-quatre juin  
A vingt heures trente minutes**

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 17 juin 2026, s'est réuni en salle polyvalente de la commune en séance publique.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Eric BOSC - Mathilde MISSLIN - Annie METAY - Fabrice TEIXEIRA - Marie CRUZ  
Valéry BOCZ - Sandrine VIBOUD - Nicolas PASTUR - Niarale TRAORE - Pascal SICRE  
Axel OUHSAINE - Murielle SIMON Carole ANNEQUIN - Fabrice BERLEMONT  
Christophe BATTAIS Kaddra ZAZOUI - Alexandre KARP - Séverine MARCO  
Marcel BOTTALICO - Sonia DOS SANTOS - Karlson TABE AYUKNCHONG (arrivé à 20h55)  
Claude CAUËT - Dominique MORIN - Marie-Françoise JOLLY - Jean-Claude CHEVRIER  
Isabelle CHOCHON-LAMBERT - Christophe CONNAN

**ÉTAIENT ABSENTS ET REPRÉSENTÉS :**

Patrick MURCIA a donné procuration à Valery BOCZ  
Niarale TRAORE a donné procuration à Christophe BATTAIS à compter de 22h15  
Prisca AUGUSTIN a donné procuration à Eric BOSC  
Arnaud CHAILLOU a donné procuration à Séverine MARCO  
Jocelyne HAMON a donné procuration à Mathilde MISSLIN  
Fahed HADJI a donné procuration à Marie-Françoise JOLLY  
Amélie SANDRIN a donné procuration à Claude CAUËT

**ÉTAIT ABSENT EXCUSÉ :** /

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :**

Séverine MARCO

M. Eric BOSC, Maire, ouvre la séance à 20 heures 30 minutes

**Nombre de membres en exercice : 33**

**Nombre de présents : 26**

**Nombre de pouvoirs : 7**

**Nombre de votants : 33**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales notamment l'article L.2531-16 et L.2334-15,  
**Vu** la Loi n°91-429 du 13 mai 1991 instituant un Fonds de Solidarité Financière entre les communes d'Ile-de-France,

**Vu** les articles 8 et 15 de la Loi du 13 mai 1991 faisant obligation aux Maires des communes qui ont bénéficié au cours de l'année précédente du Fonds de Solidarité de la Région Ile-de-France de présenter au Conseil Municipal un rapport retraçant les actions entreprises contribuant à l'amélioration des conditions de vie et qui précise leurs conditions de financement,

**Considérant** que la Commune a perçu la somme de 710 189 € en 2025 au titre du Fonds de Solidarité de la Région Ile-de-France,

**Considérant** que le Maire d'une Commune ayant perçu une somme au titre dudit fonds au cours de l'exercice précédent doit présenter un rapport sur son utilisation ;

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**Après en avoir délibéré,  
Décide,**

- ✓ **PRENDRE ACTE** de la présentation du rapport annuel d'utilisation du Fonds de Solidarité de la Région Ile-de-France attribué pour l'année 2025 tel qu'annexé à la présente délibération.

**AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET  
AN SUSDITS,  
POUR EXTRAIT CONFORME  
PIERRELAYE, LE 24 JUIN 2026**

Transmis en Préfecture le : 30/06/2026

Publié(e) le : 30/06/2026

Exécutoire le : 30/06/2026

**LE MAIRE**

**M. Eric BOSCH**



*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux (2) mois à compter de sa publication électronique conformément aux articles L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales et R421-1 du Code de Justice Administrative.*



Vu pour être annexé  
à la délibération du  
conseil municipal  
N° 2026.69 du 24/06/2026  
LE MAIRE,



Direction des Finances

**Rapport sur l'utilisation du Fonds de Solidarité de la Région Ile-de-France  
(F.S.R.I.F) - Année 2025**

En 2025, la Commune de Pierrelaye a perçu un montant de 710 189 € au titre du F.S.R.I.F.

Ces crédits ont permis de financer des dépenses d'investissement et de fonctionnement.

**Dépenses d'investissement :**

Les crédits d'investissement ont été prioritairement affectés aux opérations d'aménagement et à la modernisation des équipements.

À ce titre, les travaux d'aménagement de la place de Verdun, intégrant la réfection de la voirie et des réseaux, se sont élevés à 261 240 €, tandis que le réaménagement de l'impasse de la Bichotte a représenté une dépense de 63 079 €.

Les équipements sportifs ont également fait l'objet d'interventions structurantes, avec la rénovation de la toiture du dojo pour un montant de 99 600 €, la réalisation de travaux de génie civil au stade pour 35 940,95 € et la création d'une dalle en béton au skate parc pour 60 760,80 €.

Par ailleurs, les établissements scolaires ont bénéficié de travaux d'amélioration et de sécurisation, pour un montant global de 116 799,21 €.

**Dépenses de fonctionnement :**

Les crédits de fonctionnement ont été mobilisés pour assurer l'entretien du patrimoine communal et soutenir les actions à caractère social.

Dans ce cadre, les travaux de réfection de toiture et de façade du centre de loisirs ont représenté une dépense de 12 398,40 €, tandis que la réhabilitation du local des boulistes s'est élevée à 11 370 €.

Enfin, une subvention de 49 000 € a été attribuée au centre communal d'action sociale, afin de soutenir ses interventions auprès de la population.



FONDS DE SOLIDARITE DES COMMUNES DE LA REGION ILE-DE-FRANCE 2025

Département : Val d'Oise  
Commune de PIERRELAYE

Montant du FSRIF perçu : 710 189 €

(i) Domaine d'intervention (santé, social, sportif, culturel, éducatif, logement...)	(ii) Localisation (quartiers classés DSQ, DSU, autres)	Nature de l'opération		(V) Montant global	(VI) Dont FSRIF	(VII) % (VI) / (V)
		(iii) Equipement : construction, travaux, acquisition de matériels	(iv) Fonctionnement : Subvention à une association, animation			
AMENAGEMENT URBAIN / VRD	Impasse de la Bichotte	Réalisation de travaux de réaménagement de l'impasse de la Bichotte, comprenant les terrassements, la réfection de la voirie en grave, la création de caniveaux à grilles et de dispositifs de drainage, ainsi que les travaux de réseaux et d'assainissement associés.		98 689,66	63 079,64	63,92%
		Réalisation de travaux de génie civil au stade de Pierrelaye, comprenant les terrassements, la pose de fourreaux, la création de massifs, l'aménagement de trottoirs ainsi que les travaux de voirie et de réseaux devenus nécessaires à l'installation de barrières levantes.		35 940,95	35 940,95	100,00%
SPORT	Stade	Réalisation de travaux de création d'une dalle en béton armé au niveau du skate park du complexe sportif, comprenant les travaux de terrassement, la mise en place des armatures, le coffrage et le coulage du béton.		60 760,80	60 760,80	100,00%
SPORT	Skate park - Complexe sportif	Réalisation de travaux de remplacement de la toiture du dojo du parc des sports, comprenant la dépose de la couverture existante, la pose d'une nouvelle couverture en panneaux sandwich, ainsi que les travaux annexes de zinguerie, d'évacuation des eaux pluviales et d'installation de chantier.		99 600,00	99 600,00	100,00%
SPORT	Dojo - Parc des sports		Réalisation de travaux de réfection des parois et de la toiture du local des boulistes, comprenant la dépose et le remplacement de panneaux en PVC et polycarbonate, ainsi que le nettoyage et l'évacuation des déchets.	11 370,00	11 370,00	100,00%
SPORTIVE ASSOCIATIVE	Local Boulistes		Réalisation de travaux de réfection de toiture et de façade au centre de loisirs de Pierrelaye, comprenant la dépose et la pose d'isolant, le traitement et le renforcement de la charpente, la reprise de l'étanchéité, ainsi que la reprise des éléments et le nettoyage du chantier.	12 398,40	12 398,40	100,00%
EDUCATION - JEUNESSE	Centre de Loisirs			261 240,00	261 240,00	100,00%
AMENAGEMENT URBAIN / VRD	Place Verdun	Travaux de voirie trottoirs et réseaux divers pour l'aménagement de la Place de Verdun		116 795,21	116 795,21	100,00%
ENSEIGNEMENT - BATIMENTS SCOLAIRES	Groupes scolaires Louise Michel, Marie Curie, Pierre Curie et écoles du centre	Travaux d'investissement dans les écoles communales : aménagements extérieurs, réhabilitation des bâtiments, modernisation des réseaux et dispositifs de sécurité.		49 000,00	49 000,00	100,00%
SOCIAL	Centre Communal d'Action Social	Subvention au CCAS		710 189,00	710 189,00	96,23%